



## Présentation de la campagne de communication « Il n’y a que des avantages à embaucher en alternance »

14 janvier – 27 février 2012

Le ministère du Travail, de l’Emploi et de la Santé et le ministère chargé de l’Apprentissage et de la Formation professionnelle ont réalisé au premier semestre 2011, le premier volet d’une campagne de promotion et de valorisation de l’apprentissage auprès des jeunes de 15 à 25 ans et de leurs parents. Ce premier volet qui a duré un mois, s’est achevé le 7 juin.

Avec la signature : « Il n’y a que des avantages à embaucher en alternance », le deuxième volet s’adressait aux chefs d’entreprise (PME/PMI de moins de 250 salariés). Cette campagne de communication s’est déroulée du 29 septembre au 7 novembre 2011.

Le **troisième volet, du 14 janvier au 27 février 2012** concerne la prorogation de la mesure, jusqu’au 30 juin 2012, mesure de compensation des charges patronales pour toute embauche supplémentaire d’un jeune en alternance.



1



La campagne renvoie vers [le portail alternance.emploi.gouv.fr](http://leportailalternance.emploi.gouv.fr). Ce nouveau guichet numérique a pour objectif de faciliter les démarches des jeunes (bourses aux offres d'emploi et de formation, calcul du salaire) et de permettre progressivement la mise en place d'outils au service des employeurs (dématérialisation des procédures d'embauche des alternants.) dans le sens de la modernisation de l'état.

## Une campagne pluri-média

La campagne s'articule autour d'insertions dans la presse professionnelle et dans la presse Outre-mer ainsi qu'un spot radio diffusé sur les grandes stations nationales. En complément, la campagne est aussi présente sur internet (sites thématiques).

**PRESSE : du 26 janvier au 27 février 2012**

**Presse professionnelle : 10 titres**

La France Agricole, L'Usine Nouvelle, Commerce Mag, L'Hôtellerie Magazine, Décision Santé, Le Moniteur, Logistiques Magazine, Acteurs publics, LSA, Journal du domicile et des services à la personne



2



**Presse Outre-mer** : France Antilles Martinique, France Antilles Guadeloupe, France Antilles Guyane, Journal de l'île de la Réunion, Le Quotidien Réunion, Week Saint Martin, Le Pélican (Saint-Martin) et Le Journal de Saint Barthélemy

### INTERNET : du 14 janvier au 27 février 2012

Portail professionnel : Orange Pro

Vibrant : présence sur une catégorie de sites thématiques (Business, finance, news)

Dispositif de référencement sur Google

### RADIO : du 14 janvier au 2 février 2012

Diffusion pendant trois semaines consécutives organisées en samedi-jeudi d'un spot de 30' : **Il n'y a que des avantages à embaucher en alternance** sur cinq stations généralistes dans le cadre des séquences économies/emploi (France Inter / RTL / France Info / Europe 1 / RMC) et sur deux stations affinitaires (Radio classique / BFM Business).



3